



Ayoub Sy <pro1.ayoub@gmail.com>

Suite de notre entretien du 7 avril – Ce que j'essaie de vous transmettre

3 messages

Ayoub Sy <pro1.ayoub@gmail.com>

6 juin 2026 à 22:46

À : SOLDAN Jean-Maurice <jean-maurice.soldan@diplomatie.gouv.fr>

Monsieur Soldan,

Dans les approches modernes de gouvernance, et notamment en finance à travers les normes IFRS, le principe de prééminence du fond sur la forme rappelle que la qualité d'un système repose d'abord sur sa réalité opérationnelle.

C'est cette même logique qui structure ma vision de l'organisation éducative et de son développement.

Je fais suite à notre entretien du 7 avril dernier.

Je tiens tout d'abord à vous renouveler mes sincères remerciements pour le temps que vous m'avez accordé. *Notre échange m'a été très utile pour affiner ma compréhension des enjeux.* J'ai particulièrement apprécié votre qualité d'écoute, votre hauteur de vue et votre capacité à appréhender les problématiques dans leur globalité.

Un portail documentaire reprenant l'ensemble des pièces justificatives est accessible à

CE QUE J'AI RÉELLEMENT COMPRIS DEPUIS NOTRE RENCONTRE

En rédigeant le mémorandum puis en échangeant avec vous, j'ai progressivement compris que la question centrale ne se limitait pas à l'homologation elle-même.

La véritable question est celle de la capacité à construire une organisation suffisamment solide pour répondre durablement aux exigences qu'une homologation est censée garantir.

L'homologation n'est pas un objectif en soi. Elle est la conséquence naturelle d'une organisation saine, stable, résiliente et capable de fonctionner indépendamment des aléas de son environnement.

SITUATION ACTUELLE DE L'ÉTABLISSEMENT

- Un établissement fonctionnel assurant une continuité éducative de la maternelle au lycée, sans interruption depuis 1994.
- Des équipes expérimentées.
- Une capacité réelle de formation interne (pédagogie, numérique, intelligence artificielle, outils et logiciels éducatifs).
- Un investissement immobilier engagé de plus de 40 millions d'ouguiyas entre 2020 et aujourd'hui, dans l'acquisition de terrains et le développement d'un projet réversible (future école ou actif générateur de cash-flow).
- Une vision claire des principaux goulots d'étranglement du secteur : fragilité des ressources humaines, absence de maîtrise foncière, vulnérabilité économique et instabilité réglementaire.

ENJEUX DE DÉCISION

Je me trouve aujourd'hui dans une situation impliquant plusieurs décisions structurantes :

- le renouvellement d'un bail important
- la poursuite de la construction d'un futur établissement ou d'un actif générateur de cash-flow,
- l'engagement de nouveaux investissements structurants.

Ces décisions sont aujourd'hui conditionnées à une visibilité institutionnelle dont je ne dispose pas encore.

BESOIN EXPRIMÉ

Dans ce contexte, un document officiel, un agrément, une décision, me permettrait de sécuriser et d'orienter les choix stratégiques en cours.

Sans ce cadre, je suis contraint de différer ou fragmenter des décisions majeures, ce qui limite la cohérence globale du projet et sape des efforts qui peinent à être consolidés.

CE QUE JE NE DEMANDE PAS

Je ne sollicite ni subvention, ni traitement particulier, ni avantage dérogatoire.

Je souhaite uniquement que les efforts déjà engagés, les investissements réalisés et la démarche de fond en cours puissent être reconnus dans un cadre institutionnel permettant leur projection dans le temps.

MA CONVICTION

Je reste convaincu que Nouadhibou mérite une offre éducative francophone stable, ambitieuse et durable.

Je suis convaincu que notre établissement dispose aujourd'hui des bases nécessaires pour contribuer pleinement à cet objectif.

Et je suis convaincu qu'avec un minimum de visibilité, cette transformation peut être menée à son terme de manière structurée.

CE QUE JE VOUS DEMANDE CONCRÈTEMENT

Un document officiel avant fin *juin 2026* *permettrait un effet levier maximal (communication estivale, mobilisation des financements, arbitrage sur le chantier)..*

ENGAGEMENTS

En contrepartie, je m'engage à :

- structurer progressivement nos comptes,
- mettre en place un dispositif de couverture sociale et des grilles salariales
- formalisées, déposer un dossier d'homologation consolidé lorsque les conditions
- seront réunies, maintenir une politique de frais accessible, contribuer à la
- structuration d'un écosystème éducatif complet.

Je reste à votre disposition pour tout échange complémentaire, visite de site ou élément d'information additionnel.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à cette démarche.

Veuillez agréer, Monsieur Soldan, l'expression de ma considération distinguée.

Le sam. 6 juin 2026 à 22:44, Ayoub Sy <pro1.ayoub@gmail.com> a écrit :

Bonjour Monsieur Soldan,

A ce jour, je n'ai reçu aucune réponse, malgré mes tentatives de relance et de suivi directement auprès de M. Bah,

Je tenais à vous informer de cette situation bloquée.

Bien cordialement,

Le ven. 10 avr. 2026 à 10:23, SOLDAN Jean-Maurice < jean-maurice.soldan@diplomatie.gouv.fr > a écrit :

Bonjour monsieur SY

Merci de ces éléments ! C'est ce qu'il fallait faire. Le fait que vous ayez déjà rencontré Ahmed BA est encourageant.

Je serai attentif aux suites données à ce dossier.

Excellente journée

JMS

Jean-Maurice SOLDAN

Adjoint au COCAC

Attaché de coopération éducative et linguistique

Chargé de mission de coordination du réseau des Alliances Françaises en Mauritanie

Service de Coopération et d'Action Culturelle

Ambassade de France en Mauritanie

Quartier de Tevragh Zeina - Rue Ahmed Ould Mohamed

BP 231 – Nouakchott

Tél : +222 46 05 17 97

WhatsApp : +33 6 08 75 44 09



**AMBASSADE
DE FRANCE
EN MAURITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

De : Ayoub Sy <pro1.ayoub@gmail.com >

Envoyé : jeudi 9 avril 2026 17:19

À : SOLDAN Jean-Maurice <jean-maurice.soldan@diplomatie.gouv.fr >

Objet : [SPAM ?] Transmission du numéro de suivi – demande déposée au ministère

[EMETTEUR EXTERNE] : Ne cliquez sur aucun lien et n'ouvrez aucune pièce jointe à moins qu'ils ne proviennent d'un expéditeur fiable, ou que vous ayez l'assurance que le contenu provient d'une source sûre.

Monsieur l'Attaché ,

À la suite de notre entretien et conformément aux indications qui m'ont été données lors de ma rencontre au Ministère de l'Éducation nationale, j'ai procédé au dépôt de la lettre adressée à Madame la Ministre.

Je me permets de vous transmettre le numéro de suivi attribué à cette correspondance : **n°1346 du 08/04/2026**.

Je tiens également à vous redire combien j'ai apprécié la qualité et la profondeur de nos échanges lors de notre rencontre.

Je reste naturellement à votre disposition pour toute information complémentaire et pour accompagner la suite du processus.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

Ayoub Sy

--



Sy Ayoub

Directeur

LPCN

PETIT CENTRE

Nouadhibou, Mauritanie

Tél. : +222 46 33 02 48

Fax : +222 32 15 97 07

directeur@lpcn-mr.net

pro1.ayoub@gmail.com

www.lpcn-mr.net

ENT : Vie Scolaire

[Moodle : Cours en ligne](#)

--



Sy Ayoub

Directeur

LPCN

PETIT CENTRE

Nouadhibou, Mauritanie

Tél. : +222 46 33 02 48

Fax : +222 32 15 97 07

directeur@lpcn-mr.net

pro1.ayoub@gmail.com

www.lpcn-mr.net

ENT : Vie Scolaire

[Moodle : Cours en ligne](#)

--



Sy Ayoub
Directeur
LPCN
PETIT CENTRE
Nouadhibou, Mauritanie

Tél. : +222 46 33 02 48

Fax : +222 32 15 97 07

directeur@lpcn-mr.netpro1.ayoub@gmail.comwww.lpcn-mr.net

ENT : Vie Scolaire

Moodle : Cours en ligne

SOLDAN Jean-Maurice <jean-maurice.soldan@diplomatie.gouv.fr>

8 juin 2026 à 13:53

À : Ayoub Sy <pro1.ayoub@gmail.com>

Cc : hugo.bechtel@diplomatie.gouv.fr

Bonjour monsieur Sy,

J'ai bien lu votre courriel parcouru le portail documentaire et pris note de votre demande concrète.

Je suis désolé de vous répondre par la négative car les choses ne fonctionnent pas dans ce sens. Aucun document officiel ne peut émaner de cette ambassade a priori.

Comme je vous l'avais déjà mentionné, il vous faut, de même que pour tous les autres établissements qui ont désiré se rapprocher du système français, commencer par obtenir l'aval du gouvernement mauritanien dans le respect du décret du 11 septembre 2025 sur les établissements scolaires privés en Mauritanie, ce qui pourra déclencher un mécanisme susceptible, à terme, de vous permettre l'obtention d'une labellisation ou d'une homologation.

Hors de ce mécanisme, je n'ai malheureusement pas de solution qui vous permettrait d'exciper un document émanant de cette ambassade ayant un quelconque poids pour vous permettre de faciliter la structuration de votre établissement.

Je reste à votre disposition pour de plus amples renseignements sur le système éducatif français.

Excellente journée

JMS

Jean-Maurice SOLDAN

Adjoint au COCAC

Attaché de coopération éducative et linguistique

Chargé de mission de coordination du réseau des Alliances Françaises en Mauritanie

Service de Coopération et d'Action Culturelle

Ambassade de France en Mauritanie

Quartier de Tevragh Zeina - Rue Ahmed Ould Mohamed

BP 231 – Nouakchott

Tél : +222 46 05 17 97

WhatsApp : +33 6 08 75 44 09



AMBASSADE DE FRANCE EN MAURITANIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

De : Ayoub Sy <pro1.ayoub@gmail.com>

Envoyé : samedi 6 juin 2026 20:46

À : SOLDAN Jean-Maurice <jean-maurice.soldan@diplomatie.gouv.fr>

Objet : [SPAM ?] Suite de notre entretien du 7 avril – Ce que j'essaie de vous transmettre

[Texte des messages précédents masqué]

Ayoub Sy <pro1.ayoub@gmail.com>

9 juin 2026 à 15:47

À : SOLDAN Jean-Maurice <jean-maurice.soldan@diplomatie.gouv.fr>

Cc : hugo.bechtel@diplomatie.gouv.fr

Monsieur Soldan,

Je vous remercie pour votre réponse claire.

J'ai bien compris que l'Ambassade ne peut délivrer de document officiel et que l'aval mauritanien est l'étape préalable.

Ma demande initiale envisageait simplement un accompagnement de votre service dans une logique de coopération, pour faciliter mon dialogue avec les autorités locales.

Je reste à votre disposition pour vos conseils sur la suite.

Excellente journée,

Ayoub SY

[Texte des messages précédents masqué]